

L'impact des infrastructures de réseaux dans l'économie

Déclaration du groupe UNSA

La crise sanitaire que nous subissons qui se transforme en crise économique et sociale nous montre les limites de nos modes de vies.

Il en est de même pour cet avis qui relève également les limites et les failles dans nos infrastructures de réseaux.

Ces infrastructures, nous les utilisons tous les jours pour nous déplacer, pour travailler, et elles ont été particulièrement sollicités ces deux derniers mois, mais aussi pour nous chauffer, nous éclairer et faire tourner notre appareil de production.

L'avis revient avec une grande justesse sur les différentes infrastructures de réseaux, voyant alors se dessiner des infrastructures vitales, multiples, soumises à la concurrence et ayant chacune leur organisation propre.

Il met aussi en évidence le caractère structurant des infrastructures de réseaux sur le développement économique, tout en mettant l'accent sur un nécessaire mais trop faible investissement dans le maintien en état de cette richesse nationale et dans son développement.

Face à ces constats, l'avis propose des chemins à emprunter, à la fois en terme organisationnels et décisionnels mais également budgétaires.

L'UNSA adhère notamment aux préconisations 1, 8, 9 et 13.

Dès la première préconisation, la souveraineté nationale des réseaux est mise en évidence, Elle le sera encore plus demain, créant du dynamisme économique mais aussi garant de l'intérêt général et du pacte social qui est le nôtre.

La préconisation 8 souligne la question du manque d'entretien et du vieillissement des réseaux. Cela est insuffisamment prise en compte aujourd'hui alors qu'il est urgent de reconnaître de manière fine l'état d'usure des réseaux, d'avoir un juste regard des

investissements nécessaires correspondant à leurs usages et à mettre en cohérence avec ses objectifs.

Elle induit la préconisation suivante en sollicitant l'État pour des planifications financières tant pour les infrastructures elles-mêmes que pour tout le tissu économique des PME qui travaillent à la réalisation et à l'entretien de ces infrastructures.

Enfin, la préconisation 13 pose structurellement la question de la coordination d'un plan pluriannuel transversal en matière d'infrastructures de réseaux. Confier la coordination à une instance unique est une garantie pour un réel travail sur le long terme.

Cet avis pose à la fois les bons constats mais propose aussi des solutions pour des infrastructures de réseaux à la fois financées, cohérentes, au service de l'intérêt général et à même d'évoluer pour faire face aux défis de demain.

L'UNSA a voté l'avis.